

I. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Type d'événement ou de rassemblement organisé :

18^{em} Rallye de la Parté Normande

Nombre de personnes attendues :

Maximum 1000 reparti sur 13 kms

Descriptif de l'événement et but de la manifestation :

Rallye Automobiles qui s'effectue sur 2 tracts chronométrés (1 de 5,5 km et 1 de 8 kms) repétés 3 fois avec un espace de regroupement de concurrents à chaque section en centre Ville de Gourny.

Localisation de l'événement ou itinéraire prévu :

Plan général ci-joint.

Mise en place d'installations (tentes, enceintes, gradins, scènes, manèges, etc) :

Date et heures de début et de fin : dimanche 25 Octobre 2020

depart N° Virtue 8^h

arrivée dernière Virtue : 18^h

Coordonnées de l'organisateur (nom, prénom, raison sociale, adresse, téléphone, courriel) :

Le Maine Tiel
13 rue des Genets
60590 Tri Chateau
Tel: 06 32 14 10 16 / 03 44 49 79 53
Mail: joel.le-moine@wanadoo.fr

II. MESURES SANITAIRES

Concernant le dispositif de secours

Les règles habituelles relatives aux dispositifs prévisionnels de secours (DPS) s'appliquent. Un DPS doit être présent dès lors que certains risques sont réunis (effectif prévisible du public, comportement prévisible du public, environnement et accessibilité du site, délai d'intervention des secours publics).

L'organisateur doit garantir, en permanence, l'accessibilité du site aux services de secours, et prévoir des aménagements sanitaires adaptés à la manifestation.

Concernant les mesures barrières « Covid-19 »

Les mesures barrières socles à respecter sont :

- La distanciation physique d'un mètre entre les personnes ;
- L'hygiène des mains (lavage au savon ou par une solution hydro-alcoolique);
- En complément, le port d'un masque si la distanciation physique d'un mètre entre deux personnes ne peut être respectée.

Préciser les mesures d'organisation prévues pour garantir le respect de ce socle de mesures barrières, par exemple :

1) Mesures de prévention et hygiène des mains :

- Mesures prises pour inviter les participants potentiels à s'abstenir de participer en cas de symptômes évocateurs du Covid-19 ;
- Modalités d'information (affichage) et de rappel des règles sanitaires à respecter ;
- Mise à disposition de points d'eau, de savon ou de gel hydro-alcoolique pour l'hygiène des mains, à l'entrée, à la sortie et aux principaux points de passage.

2) Distanciation physique :

- Règles retenues pour garantir la distanciation physique et l'espace par personne (qui détermine le nombre de personnes admises à participer à la manifestation) ;
- Mesures prises pour assurer le respect de la jauge ainsi définie (qui doit être inférieure à 5000 personnes) : décompte des flux entrants et sortants, mise en attente de participants, etc. ;
- Cas particulier des lieux avec places assises : distance minimale d'un siège laissé entre les sièges occupés par chaque personne ou groupe de moins de 10 personnes venant ensemble ou ayant réservé ensemble.

3) Port du masque :

- Mesures visant à garantir le port obligatoire du masque si les règles de distanciation physique ne peuvent être respectées au sein de la manifestation.

4) Hygiène des lieux :

- Dispositions prises pour l'aération, le nettoyage et la désinfection des lieux (surfaces et objets touchés, y compris les sanitaires), selon une fréquence proportionnée au risque ;
- Mise à disposition de poubelles à ouverture non manuelle et avec double ensachement, à l'entrée, à la sortie et aux principaux points de passage, pour recueillir les déchets susceptibles d'être contaminés (mouchoirs, masques usagés, lingettes désinfectantes, restes alimentaires, etc.), puis élimination des déchets.

5) Lieux à risque particulier de propagation du virus (vestiaires, points de restauration, buvettes, etc.) :

- Mesures prises pour interdire les espaces permettant des regroupements, ou à défaut mesures prises pour aménager ces espaces afin de garantir les mesures barrières : distanciation physique, régulation des flux, règles d'hygiène, etc.





ÉCURIE PORTE NORMANDE

PROTOCOLE SANITAIRE RALLYE DE LA PORTE NORMANDE

GOURNAY EN BRAY 24 25 OCTOBRE 2020

MESURES SANITAIRES

VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES :

Le port du masque sera obligatoire et signalé par une affiche et du gel hydro alcoolique sera mis à disposition à l'entrée .

L'accès sera délimité , interdit au public et limité à un membre de l'équipage qui viendra masqué , un sens de circulation sera mis en place pour éviter les croisements des personnes et la distanciation physique devra etre respectée .

Ensuite il devra présenter ses papiers (permis , licence ,pilote copilote et passeport)

Devra se munir de son propre stylo durant toute la journée .

VERIFICATIONS TECHNIQUES .

L'espace réservé sera interdit au public et seulement 2 personnes seront admises par voiture , et devront présenter elles mêmes en plus du passeport technique,les équipements obligatoires et remettre la feuille des vérifications techniques préliminaires fournie par la FFSA dument remplie .

Port du masque obligatoire et gel hydro alcoolique à dispostion afin de se désinfecter les mains avant et après la présentation des divers équipements .

LA COURSE

Tout au long du rallye le port du masque sera obligatoire dès l'enlevement des casques .

se munir de son propre stylo sur toute la durée du rallye (vérifs , pointage point stop , départ etc etc)

APPLICATIONS DU PROTOCOLE FFSA .

ZONE SPECTATEURS :

Signalétique présente sur les zones spectateurs rappelant le port du masque obligatoire avec l'arrêté préfectoral , et l'application des geste barrières et la distanciation sociale .

Masques et gel hydro alcoolique suffisant disponibles sur toutes les zones spectateurs .

Nous avons 6 zones spectateurs dont nous maximisons le linéaire pour l'étalement des spectateurs et le respect de la distanciation sociale .

2 COMMISSAIRES en liaison radio avec le P C (zone se trouvant au P K 1,2et P K 4,3 dans l'E S 1

2 COMMISSAIRES en liaison avec la direction de course sur chaque zone spectateurs au P K 1,8 , P K 6,2 et P K 7 de l'E S 2/4/6 dénommée Mont Real , afin de faire respecter les gestes barrières

VOITURE INFO : avec mégaphone qui rappellera à chaque passage devant les zones spectateurs la nécessité et l'obligation du port du masque , ainsi que le rappel pour les gestes barrière .

SPEAKER qui rappellera très fréquemment les interdictions de public sur les différents parcs (regroupement , assistance) et l'obligation du port du masque ainsi qu'un rappel pour les gestes barrières

P S : en pièces jointes le plan des zones spectateurs se trouvant dans les Spéciales de VARDES et MONT REAL seront d'une longueur de 50 m linéaire sur 10 m de profondeur .(soit 10 groupes de 10 personnes espacés d'un mètre)

Repas du samedi soir : nous prévoyons d'attribuer à chaque officiel un chèque d'un certain montant et libre à lui de diner ou bon lui semble ceci évitant le regroupement dans une même salle .

REMISE DES PRIX : SUPPRIMEE .

Le Président de l'écurie Porte Normande

J Le Moine